

## COMITE DU JURA FFPJP

### ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU VENDREDI 27 JANVIER 2006 AVEC ELECTIONS COMPLEMENTAIRES

Lons le Saunier

- Mot de bienvenue.
- Présentation du dossier « Trésorerie » par le Président.
- Présentation du Bilan Financier 2005.
- Rapport de Françoise Gauthier. (Vérificatrice aux comptes)
- Vote du bilan financier par l'Assemblée Générale.
- Election des 2 membres au Comité Directeur.
- Présentation saison 2006 :
  - Compte-rendu Commission d'arbitrage
  - Compte-rendu Commission sportive
  - Commission Entreprise-Corporatif
- Questions diverses :
  - Revue FFPJP (le Bouliste)
- Parole au Président de la Ligue de Franche-Comté

### MOT DE BIENVENUE

Le quorum étant atteint :

**25 clubs sur 31 présents : 76 voix sur 91.**

L'Assemblée Générale extraordinaire du Comité départemental de Pétanque est ouverte.

Le Président Jean-Marie Maraux souhaite la bienvenue à :

- Mr le Président de la Ligue de Franche-Comté, Denis Lhomme
- Mme la Vice-présidente de la Ligue de Franche-Comté, Marie-Jeanne Lhomme
- Les membres du Comité Directeur départemental
- Les Présidents de Clubs ou leurs suppléants
- Les dirigeants et licenciés de nos clubs.

Il a reçu les excuses de 2 membres du Comité Directeur :

Patrick Gruneisen et Nicolas Janod

Cette assemblée générale inhabituelle est bien évidemment la conséquence des déboires financiers suite à notre assemblée générale ordinaire du 26 novembre dernier.

Le Comité directeur a tenu à organiser cette A.G. afin de faire la lumière sur ce dossier et également relancer le Comité Directeur avec l'élection de 2 nouveaux membres en remplacement des deux démissionnaires. Nous procéderons à l'analyse financière 2005 et au vote du bilan financier réel.

Après les élections, nous débattons ensemble de la nouvelle saison 2006 avec une présentation des comptes-rendus des commissions qui se sont réunies depuis le début d'année (commission sportive, commission d'arbitrage).

Il sera à l'écoute également et répondra aux interrogations ou questions.

Il remercie le Président de la Ligue de sa présence prouvant tout l'intérêt qu'il porte au Comité et à son fonctionnement et il lui laissera la parole en fin de réunion.

Il profite de cette introduction pour féliciter le club de ST CLAUDE pour sa victoire en 1/8<sup>e</sup> de finale de la Coupe de France des Clubs face au club de Vesoul Les Rêpes. Les Sanclaudiens se déplaceront en 1/4 de finale pour rencontrer une équipe de Côte d'Or, club de l'U.S.C.V.L. PETANQUE 21 et il leur souhaite pleine réussite afin de se qualifier pour les phases finales de zone.

Il remercie l'assemblée d'avoir répondu en nombre à la convocation et passe sans plus tarder à l'ordre du jour.

### **Dossier Trésorerie du Comité Départemental**

#### **Présentation Jean-Marie Maraux**

#### **Résumé de la situation financière depuis l'Assemblée Générale du 26 novembre 2005 :**

Suite à l'absence de bilan financier lors de notre dernière A.G. et la confirmation de détournement d'argent par le Trésorier lors de la semaine suivante (relance de la Fédération et lecture des mouvements bancaires des différents comptes), j'ai convoqué immédiatement le Comité Directeur en réunion extraordinaire afin de donner une suite rapide à cette affaire.

J'ai mandaté l'un des vérificateurs aux comptes et ex-trésorier général Noël Tournier afin de reconstituer la trésorerie de l'année 2005. Le Comité Directeur a également décidé d'intenter une procédure judiciaire à l'encontre du Trésorier. Cette procédure est en cours, le trésorier a été entendu suite à mon dépôt de plainte et a reconnu l'ensemble du préjudice.

Le procureur a décidé de ne pas le placer en garde à vue suite à ses problèmes de santé mais la procédure reste en vigueur et sera relancée très prochainement.

Pour en revenir au préjudice financier subi par le Comité, il s'élevait à la coquette somme de 42 102.55 € détournée sur l'exercice 2005 de Mars à Novembre. Nous avons rencontré le trésorier pour lui demander des explications et le sommer de nous rembourser la somme dans les délais les meilleurs.

Nous avons pu récupérer un virement de 15 404.42 € provenant d'un compte particulier suisse et il nous a indiqué qu'il ferait le nécessaire pour rembourser le solde qui s'élève à 26 698.13 € à ce jour. Apparemment sur ses dires et l'analyse des premiers retours de libellés de chèques, ils ont été débités par son employeur en contrepartie de matériel commandé pour des sociétés de pétanque. La facture était faite au nom du club et le règlement par le Comité. L'enquête est en cours et nous devrions pouvoir obtenir un remboursement de l'employeur, vu que nous n'avons pas reçu de matériel. Aux dires du trésorier, ce matériel est en sa possession et nous lui avons signifié de procéder au retour du matériel à son employeur afin qu'il nous restitue la somme correspondante aux chèques encaissés. Suite à une visite à son domicile après son opération, il nous a indiqué que, soulagé par son problème de santé, il fera le nécessaire pour nous rembourser au plus vite et qu'il contacterait son employeur pour le retour du matériel et le remboursement au Comité.

Naturellement, en parallèle du problème financier, le Comité Directeur a décidé de suspendre le trésorier de ses fonctions et d'engager une procédure administrative auprès de la Commission de discipline de notre Ligue pour faute grave. Dans l'attente de jugement, j'ai demandé la suspension de licence qui lui interdit toute fonction dirigeante au niveau club et au niveau Comité (arbitrage).

Votre Président a été très touché par cette affaire, les nuits de décembre ont été longues et peu reposantes, la remise en cause de son action, le sentiment de se sentir responsable d'une telle situation sont tellement difficiles à vivre. Ce soir, je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont apporté leur soutien, notamment l'ensemble du Comité Directeur ainsi que certains responsables de clubs sans oublier les instances régionales, notre ligue de Franche-Comté et son Président Denis Lhomme et les 3 comités formant notre Ligue, le Doubs, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort, prouvant la solidarité exemplaire de notre pétanque franc-comtoise.

Je suis prêt à répondre à vos interrogations sur cette affaire afin d'assurer une transparence totale et faire taire toutes rumeurs malsaines colportées par certains.

### **PRESENTATION DU BILAN FINANCIER 2005**

Avant de passer à l'analyse financière, le Président salue le travail remarquable réalisé par Noël Tournier accompagné de Jean-Pierre Clément, qui ont réussi à recomposer notre trésorerie, pièce par pièce, avec une rigueur comptable exemplaire. Le travail était colossal et complexe. Félicitations pour leur action et leur savoir-faire au service de notre Comité.

Il remercie également les présidents de club qui ont joué le jeu en renvoyant leur règlement de solde de fin d'année très rapidement afin de renflouer les finances du Comité.

Présentation du bilan financier poste par poste par Jean-Marie Maraux.

## BILAN 2005 DEPENSES

<b>I</b>	<b><u>FRAIS GENERAUX</u></b>	<b>3 807,63 €</b>	<b>VI</b>	<b><u>INFORMATIQUE</u></b>	<b>2 199,23 €</b>
	Coupes et médailles	1 982,71 €		Fournitures et matériel	1 899,23 €
	Cotisation CDOS	23,00 €		Equipelement Club	300,00 €
	Affiliation clubs	244,80 €	<b>VII</b>	<b><u>FRAIS DE REPRESENTATION</u></b>	<b>1 158,15 €</b>
	Affiliation comité	15,25 €		Coupe franco-suisse	105,00 €
	Assemblé Générale Ligue	27,00 €		Déplacements	152,40 €
	Journée dirigeants	- €		Congrès	900,75 €
	Assemblée Générale	1 514,87 €	<b>VIII</b>	<b><u>FRAIS DE GESTION</u></b>	<b>1 241,29 €</b>
<b>II</b>	<b><u>LICENCES</u></b>	<b>15 217,90 €</b>		Secrétariat	242,21 €
	Ligue de Franche Comté	3 624,00 €		Poste - Timbres	625,27 €
	Indemnités districts	702,90 €		Frais bancaire	24,90 €
	Redevances FFPJP	10 891,00 €		Réunions	348,91 €
	Pochettes et supports	- €	<b>IX</b>	<b><u>FRAIS DIVERS</u></b>	<b>6 969,85 €</b>
<b>III</b>	<b><u>CALENDRIERS</u></b>	<b>2 714,92 €</b>		Rhône-Alpes	
	Impression	2 714,92 €		Pétanque	800,00 €
<b>IV</b>	<b><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE</u></b>	<b>20 787,63 €</b>		Imprévus	365,00 €
	Indemnités championnats	20 467,63 €		Téléphone - Internet	1 006,11 €
	Régional Progrès	320,00 €		Soirée bénévoles	4 798,74 €
<b>V</b>	<b><u>COMMISSIONS</u></b>	<b>8 273,19 €</b>			
	Discipline	83,25 €			
	Vétérans	500,00 €			
	Sportive	2 058,00 €			
	Technique	355,73 €			
	Féminines	855,00 €			
	Jeunes	3 090,42 €			
	Arbitres	401,09 €			
	Corpo - Intervilles	400,00 €			
	Boulodrome	529,70 €			
				<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>62 369,79 €</b>

## BILAN 2005 RECETTES

<u>AFFILIATION</u>		<b>1 728,00 €</b>	<u>VI REVENUS FINANCIERS</u>	<b>597,45 €</b>	
	Affiliations à 54€	1 728,00 €		Intérêts compte livret	550,69 €
II <u>LICENCES</u>		<b>29 089,50 €</b>		Intérêts CE	<b>46,76 €</b>
	Licences à 12,00€	25 788,00 €	V11 INFORMATIQUE		40,00 €
	Licences à 4,50€	949,50 €		Photos	40,00 €
	Licences à 2,00€	2 352,00 €	V11 <u>RECETTES DIVERSES</u>		<b>6 435,86 €</b>
III <u>CALENDRIERS</u>		<b>3 107,00 €</b>		Amendes Discipline	105,00 €
	Publicités	1 815,00 €		Divers	644,07 €
	Distribution	1 292,00 €		Commission sportive (coupe du jura, Bol d'or)	1 272,00 €
IV <u>CHAMPIONNATS DU JURA</u>		<b>12 213,00 €</b>		Journée féminine	740,00 €
	Inscriptions	9 406,00 €		Journée Ligue jeunes	600,00 €
	Forfaits	2 807,00 €		Rhône-Alpes Pétanque	800,00 €
V <u>SUBVENTIONS</u>		<b>7 365,18 €</b>		Carnets de mutations	5,00 €
	FFPJP Déplacements	2 565,18 €		Mutations	696,00 €
	DDJS	2 200,00 €		Repas AG	56,00 €
	Conseil Général	2 600,00 €		Retour FFPJP chpt DbM	1 003,59 €
				Retour frais déplac. chpt DbM	262,20 €
				Retour Ligue chpt Fr jeunes	252,00 €
			<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>60 535,99 €</b>

### SITUATION FINANCIERE au 30/12/2005

Compte courant BPBFC		27 654,17 €
	à créditer	1 621,00 €
	à débiter	2 560,90 €
Compte courant chpt		19,93 €
Crédit Agricole		67,93 €
Caisse d'épargne		381,73 €
Compte livret BPBFC		892,52 €
	<b>TOTAL</b>	<b>28 076,38 €</b>
Reste à créditer (dossier en cours)		26 698,13 €
Total théorique (pour info)		54 774,51 €

Les finances présentent un solde excédentaire d'environ 3000.00 € sur l'année 2005 et la situation au 31 décembre 2005 est largement positive, ce qui permet, sans problème, de faire face au fonctionnement du Comité et à ses diverses activités malgré le préjudice enregistré en 2005.

La vérificatrice aux comptes Françoise Gauthier, après avoir contrôlé les comptes, donne quitus au Comité Directeur pour le bilan financier présenté.

Une question est posée par Monsieur Lugand de l'ABJ : pourquoi continuer à prélever les forfaits aux clubs organisateurs de championnats ?

La réponse est donnée par le président : le club organisateur d'un championnat fait forcément un excédent financier, ainsi ce qui est prélevé est affecté aux divers Frais pour les championnats de France ( inscriptions, déplacements, habillement, hôtellerie).

**L'Assemblée Générale vote à l'unanimité le bilan financier 2005 et donne quitus au Comité Directeur.**

Le président réitère ses remerciements à Noël tournier.

### **ELECTION AU COMITE DIRECTEUR**

Afin de procéder au remplacement de deux membres du comité directeur :

- Mr Michel Boittet pour non présence aux réunions.
- Mr Dominique Golay pour malversations financières.

Le Président a reçu avec plaisir 3 candidatures et il les remercie de leur engagement au sein de l'exécutif départemental en ces instants difficiles.

Les 3 candidats sont dans l'ordre alphabétique :

- Michel Gonce.
- Bernard Gréa.
- Noël Tournier.

Les 3 candidats ont déjà siégé au Comité directeur à des postes importants : Bernard au secrétariat et Noël à la trésorerie. Le troisième Michel est un dirigeant de la Commission des Jeunes et technique départementale, éducateur titulaire du BF 1.

La Commission électorale chargée des opérations de vote sera composée de Jacques Paris et Gérard James.

Le président demande aux candidats de se présenter et de motiver leur candidature et éventuellement de répondre aux questions de l'Assemblée.

Guy Buatois propose que les trois candidats soient élus en changeant les statuts. Cela est impossible dans l'immédiat, il faudrait provoquer une autre assemblée générale extraordinaire.

Chaque candidat s'exprime et motive sa candidature. Michel Goncè évoque son intention de passer son brevet d'éducateur 2<sup>ème</sup> degré et éventuellement suppléer Jérôme Linda à la tête de la commission des jeunes.

Michel Demougeot réagit après la prise de parole de Bernard Gréa qui exprimait son regret, « son mauvais plan » quant à sa démission en 2004, qu'il qualifie d'erreur vis à vis de « ses proches, sa famille », en l'occurrence, les dirigeants du Comité. Michel Demougeot lui évoque les propos « inacceptables » tenus à l'encontre du Comité et du club de l'ABJ au moment des faits. A son tour, Paulo De Bastos lui demande quel(s) était (ent) l'(les) objectif(s) précis de sa démission à trois mois du championnat de France. Bernard Gréa répond qu'il n'y avait pas de lien entre ces deux événements et que le travail de préparation du France avait été « bien dégrossi » avant juin, moment de son départ.

Noël Tournier précise sa disponibilité et son soutien au Comité.

Election :

Résultat du vote :

**- Votants : 76 voix**

**- Exprimés : 67 voix**

**- 9 bulletins nuls.**

Ont obtenu :

- Michel GONCE	36 voix	<b>ELU</b>
- Bernard GREA	28 voix	NON ELU
- Noël TOURNIER	67 voix	<b>ELU</b>

Vérificateur aux comptes : en remplacement de Noël Tournier nouvellement élu au Comité, Jacques Paris est désigné.

Commission électorale : en remplacement de Noël Tournier, nouvellement élu au Comité, Guy Buatois est désigné membre de la Commission électorale.

Le nouveau comité directeur se réunira très prochainement afin de nommer un trésorier, un trésorier adjoint et également un président de la Commission des Jeunes.

L'Assemblée générale se poursuit avec une présentation des travaux des commissions (Sportive et arbitrage)

Paulo De Bastos informe que la commission arbitrale s'est réunie le samedi 14 janvier à Salins, en présence de l'arbitre national Jean Locatelli qui est intervenu lors d'une conférence débat autour de points précis du règlement agrémenté d'un logiciel réalisé par des deux arbitres nationaux. Puis, la commission a procédé à la désignation des arbitres pour les championnats 2006. A noter que ce document est disponible sur le site du Comité. Pour terminer, la commission a attribué dans la mesure du possible des arbitres pour les concours où les districts n'avaient pas trouvé de volontaires et les concours où Monsieur Golay s'était porté candidat.

Voici donc les concours et les arbitres affectés :

- 10 mai : Saint Claude : Grandperrin
- 25 juin : ABJ : Demougeot et Gruneisen
- 16 juillet : Champvans : Giancatarino
- 29 juillet : Châtelneuf : Linda ou Binda
- 2 août : Arinthod : Serdet
- 20 août : Montmorot : Mombobier
- 10 septembre : Champvans : Giancatarino
- 19 novembre : Saint Claude : Reverberi
- 4 mars : Saint Claude : Pydo
- 17 juin : Saint Claude : Reverberi M
- 24 juin : Bois d'Amont : Pydo
- 15 juillet : Les Rousses : Badet
- 22 juillet : Lamoura : ?
- 23 juillet : Saint Claude : ?
- 2 septembre : St Claude : ?

Jean-Marie Maraux rapporte les résultats de la commission sportive.

**Bol d'Or féminins à Genève.** Ont été retenues : Dominique Lacombe, Louisa Linda, Valérie Daclin et la déléguée est Corinne Durif. Le président du Comité fait savoir qu'il n'a pas apprécié les façons de faire d'une joueuse non retenue, Irène Goncè. Le président de l'ABJ demande si son nom a été évoqué et regrette que certaines rumeurs aient porté préjudice à sa désignation.

**Bol d'Or masculins à Genève.** Ont été retenus : Denis Roussel-Galle, Jérémy Maraux, Julien Maraux et Stéphane Durif ( ce dernier doit être remplacé par la commission, pour cause de blessure). Le délégué est Paulo De Bastos.

**Coupe du Jura 2006** : Nouvelle formule en élimination directe. Les premiers tours se feront à l'échelle du district. Les formulaires sont envoyés par le responsable avec retour des inscriptions, au plus tard, le 17 février. Devront apparaître clairement la liste des joueurs ( 4 à 6 ) et le chef d'équipe à contacter.

**Entreprises par équipe de 6** : Un constat laisse apparaître des forfaits. Les phases finales se dérouleront en même temps que le championnat Entreprises en triplettes à Saint Claude. Monsieur Serge Simon exprime son désaccord avec ce chevauchement mais il lui est rappelé que les épreuves nationales se dérouleront elles aussi le même week-end. Donc, les joueurs doivent faire un choix. La Comité Directeur, lors de sa prochaine réunion, étudiera ce cas.

**Usage de cercles matérialisés** dans les carrés d'honneur des championnats.

**IMPORTANT : sur le formulaire de la journée des féminines,** il est demandé d'établir le règlement à l'ordre de l'ABJ. Après refus catégorique de la part de Monsieur Lugand, **l'ordre du chèque est donc : Comité du Jura FFPJP à la fois pour le repas et les inscriptions.**

Puis le Président présente les nouvelles directives fédérales avec notamment le changement d'assureur de la Fédération (AZUR remplace MARSH).

Le Président répond à quelques questions de Jacques Paris sur le projet de boulodrome régional. Il informe que ce projet ne se situe pas au niveau départemental mais au niveau régional et interrégional, puisque le futur boulodrome pourra accueillir des licenciés du Jura mais également des départements limitrophes tels que le Doubs, la Haute-Saône, la Côte d'Or, la Saône et Loire. Le site de Mont Sous Vaudrey convient parfaitement, vu son emplacement par rapport à tous ces départements. D'autre part, le club de Mont Sous Vaudrey, très actif, sera le club support chargé de l'entretien des installations. Le projet est en bonne voie et le groupe de travail se réunira très prochainement avec les élus et les instances du Ministère des Sports.

Pour l'élaboration du dossier de demande de subvention, les services des Sports du Conseil Général et la DDJS organisent une réunion le mardi 7 février à 18 h30 au centre de Pavigny, afin d'informer au mieux les clubs et comités pour l'élaboration de leur dossier.

Ludivine d'Isidoro, du Territoire de Belfort est retenue pour un stage national féminin.

La revue Le Bouliste de 96 pages peut être acquise avec abonnement. Se renseigner auprès des présidents de clubs.

Michel Bourgeon pose la question de l'homogénéité. Elle est toujours en vigueur dans le Jura du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai. Pour les comités qui ont décidé de mettre en place un championnat par club, ils peuvent supprimer cette disposition. Le Jura compte déjà une compétition( Coupe du Jura). A la commission sportive d'y réfléchir pour l'année prochaine.

Pour terminer, le Président donne la parole au Président de la Ligue de Franche-Comté, Denis LHOMME, qui dans son allocution, félicite le Comité Directeur et son président d'avoir su faire face avec courage aux difficultés. Il a confirmé le soutien unanime de la Ligue et de ses trois autres comités départementaux (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort).

Evoquant le président Maraux, Denis Lhomme souligne : « J'ai senti, ce soir, que vous lui conserviez votre confiance, et je peux vous dire que vous avez raison. Il a exposé la situation du CD 39 à l'AG de la ligue de Franche-Comté avec beaucoup de courage en accusant le poids de ses responsabilités. »

Il continue ainsi : « Ayant connu une situation semblable il y a 20 ans, je souhaite ardemment que vous puissiez récupérer vos biens. »

Il souhaite une excellente saison sportive au Comité ainsi qu'aux 31 clubs jurassiens et remet à Michel Bourgeon, Président du club de Champvans, le diplôme de Brevet Fédéral d'éducateur premier degré brillamment obtenu en 2005.

Notons la venue en cours de réunion du Président international et national, Claude AZEMA qui a tenu à assister à cette assemblée générale prouvant tout l'intérêt qu'il porte au Comité départemental jurassien, comité qu'il a créé et dont il a été le premier président en 1974. Le président de la Fédération exprime tout son soutien au Comité du Jura, qu'il sera attentif à l'évolution du dossier et encourage le Comité à étudier plus en avant le projet du boulodrome régional, en particulier, sur l'estimation du coût de sa réalisation.

Après cette assemblée générale extraordinaire, le président Jean-Marie Maraux a levé la séance à 22h15 et invité tous les présents au verre de l'amitié.

Le Président  
Jean-Marie MARAUX